









BULLETIN N°3 AOÛT 2023

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC)

Climat et Agriculture/Sécurité Alimentaire



Évolution de la campagne agro-pastorale au 31 août 2023

CONTEXTE

Le secteur agrosylvopastoral est l'un des secteurs les plus sensibles aux effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes.

A cet effet, connaître le comportement de la saison à venir aide à faire des choix stratégiques qui permettront de s'adapter à des phénomènes extrêmes comme les sècheresses et les inondations.

Les informations publiées dans ce bulletin sont élaborées avec les contributions de la DGA, la DMN, la DGPV, la DG/CNLA, la DGH, les DS, la DGDP/PIA, la DNPGCA, l'ONAHA, la DGGR, l'INRAN.

SOMMAIRE

- I. Données climatiques : pluviométrie, séquences sèches, NDVI
- II. Données agricoles : situation phénologique
- III. Situation phytosanitaire
- IV. Situation acridienne
- V. Situation pastorale
- VI. Mise en valeur des AHA
- VII. Évolution des prix sur les marchés
- VIII. Synthèse de la situation agropastorale
- IX. Perspectives
- X. Avis et Conseils

I. DONNÉES CLIMATIQUES (PLUVIOMÉTRIE, SÉQUENCES SÈCHES, NDVI)

1.1 Situation pluviométrique

L'évolution de la pluviométrie au cours du mois d'août 2023 montre que les cumuls les plus importants sont enregistrés dans les régions de Dosso (Gaya, Tibiri, Sabon Gari, Bana, Bengou, Malgorou), le Sud des régions de Maradi (Madarounfa) et Zinder (Gouré, Magaria). Le cumul pluviométrique mensuel (Figure 1) a varié entre 26 mm à Sabon Guida (Tahoua) et 368,8 mm à Gaya (Dosso). Quant au cumul saisonnier au 31 août (Figure 2), il a oscillé entre 120 mm à Guidiguir et 571 mm à Gaya.

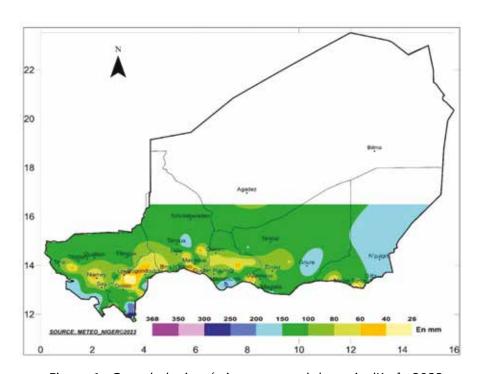


Figure 1 : Cumul pluviométrique mensuel du mois d'Août 2023

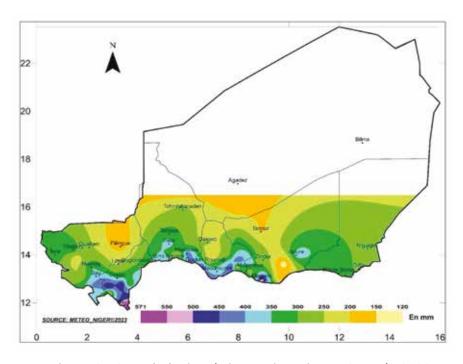


Figure 2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023

1.2. Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023 comparé à celui de 2022

Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023 est globalement inférieur à celui de l'année passée à la même période (Figure 3). Néanmoins, il faut noter un cumul supérieur à celui de 2022 sur une partie des régions de Tahoua (Tchintabaraden, Galmi, Madaoua), de Dosso (Tessa), de Maradi (Gabaouri, Guidan Roumji) et de Zinder (Matameye, Takiéta).

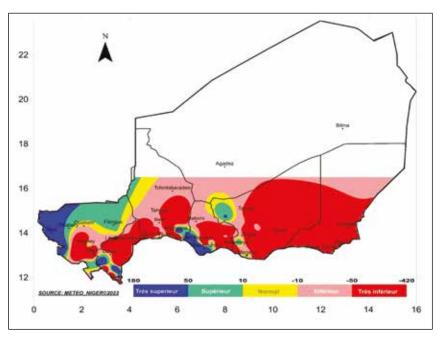


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023, écart par rapport à l'année 2022

1.3. Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023 comparé à la Normale 1991-2020

Le cumul pluviométrique au 31 août 2023 comparé à la normale 1991-2020 (Figure 4) est globalement excédentaire sur la majeure partie de la zone agricole. Néanmoins, les déficits les plus importants sont observés sur les régions du fleuve (Dosso, Tillabéri, Niamey) et une partie des régions de Tahoua (Galmi, Guidan Idder, Tsernaoua), de Maradi (El Kolta, Gabaouri) et de Zinder (Dungass, Guidiguir, Mallawa, Matameye).

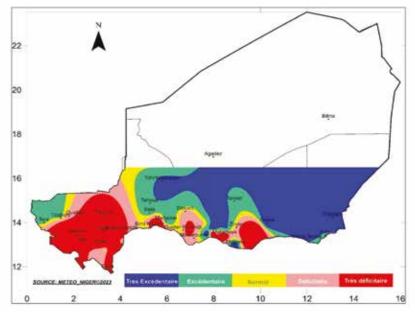


Figure 4 : Écart du cumul pluviométrique par rapport à la normale 1991-2020

1.4 Séquences sèches du mois d'août 2023

Les séquences sèches (Figure 5) ont varié entre 3 jours (Sabon Gari/Dosso) et 17 jours (Korgom et Koona/Maradi, Kellé et Kantché/Zinder). Les localités ayant enregistré ces longues pauses de plus de deux semaines sont : Guéchémé, Ourafane, Korgom, Sia, Kona, Kantché, Lido, Matankari, Kelle, Allela, Boumba, Garantché dey, Zabori et Dolé. Les longues séquences sèches en milieu de saison affectent le développement normal des cultures (en épiaison/floraison) et favorisent l'apparition des ennemis des cultures entraînant une baisse de rendement.

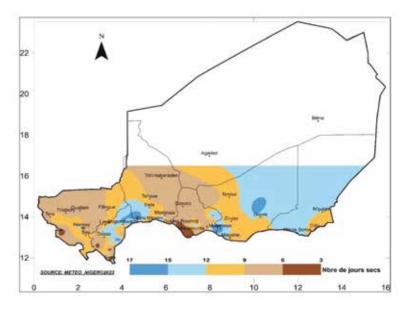


Figure 5 : Séguences sèches au cours du mois d'août 2023

1.5 Indice Normalisé de Végétation

L'anomalie de l'indice normalisé de végétation (NDVI) du mois d'août 2023 par rapport à la normale 1981-2010 (Figure 6) montre une couverture végétale dense (anomalie positive) sur la partie Nord-Ouest de la région d'Agadez, Nord de la région de Tillabéri, dans la région de Tahoua, l'extrême Sud des régions de Zinder et Maradi. Néanmoins, il faut noter la présence d'une couverture, en dessous de la normale (orange à rouge), observée à l'Est de la région de Tillabéri (Filingué), le Centre de la région de Dosso et la région de Diffa.

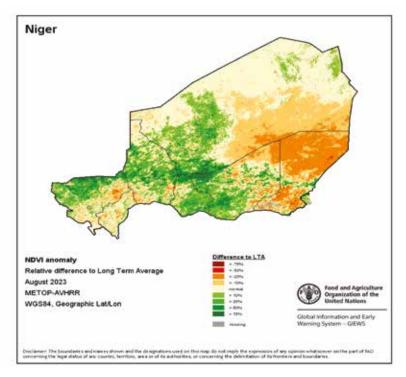


Figure 6 : Indice normalisé de végétation (NDVI) du mois d'août 2023.

II. DONNÉES AGRICOLES

2.1. Situation phénologique

La situation phénologique des céréales (mil et sorgho) est caractérisé par: le stade le moins avancé (levée) observé dans le département de Bosso pour le mil et les régions d'Agadez, Diffa et Tillabéri pour le sorgho. Environ, 75% des emblavures de mil et de sorgho sont aux stades montaison, nouaison/épiaison alors que 16% sont aux stades grenaison/maturité (Figure 7). Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée dans les régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tillabéri et Zinder. Le stade le plus avancé (12%) du sorgho est la maturité observée dans le département de Magaria.

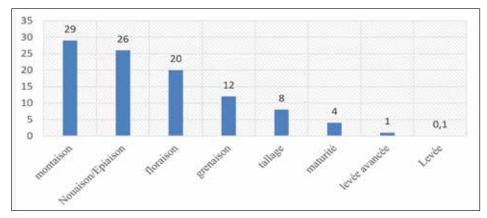


Figure 7 : Proportion des stades phénologiques de Mil+Sorgho au niveau national

III. SITUATION PHYTOSANITAIRE

La situation phytosanitaire à la date du 31 août 2023 est caractérisée par des infestations de plusieurs genres de ravageurs (Figure 8). Au total, 37 976 ha ont été déclarés infestés et 32 702 ha ont été traités soit un taux de couverture de 86,11% répartis comme suit :

- Les sautériaux à dominance *Oedaleus senegalensis* avec 20 916 ha déclarés infestés et 18 618 ha traités soit un taux de couverture de 89,01%;
- Les insectes floricoles à dominance *Dysdercus volkeri, Rhinyptia infuscata et Pachnoda interrupta* sur le mil où 6 059 ha ont été déclarés infestés et 5 397 ha traités soit un taux de 89,07% ;
- Cicadelles (*Poophilus costalis*) sur le mil et le sorgho avec 1 584 ha déclarés infestés et 1 130 ha traités soit un taux de 71,33%;
- Chenille Légionnaire d'Automne (Spodoptera frujiperda) sur le maïs et le sorgho, 250 ha ont été déclarés infestés dont 205 ha traités soit un taux de couverture de 82%;
- Autres ravageurs : des criocères (Lema planifrons) sur le mil ; des pucerons (Aphis craccivora) sur le niébé et l'arachide ; des thrips sur l'oignon et le niébé ; le foreur de tiges (Coniesta ignefusalis) sur le mil. Au total, 9 167 ha ont été déclarés infestés par ce groupe de ravageurs dont 7 352 ha ont été traités soit un taux de couverture de 80,20%.

Il faut aussi noter que dans la lutte contre la chenille mineuse de l'épi du mil (*Heliochellus albipunctella*), 1 364 boites de parasitoïdes ont été placées dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Dosso, soit 170 points de lâcher pour une superficie totale protégée de 480 420 ha.

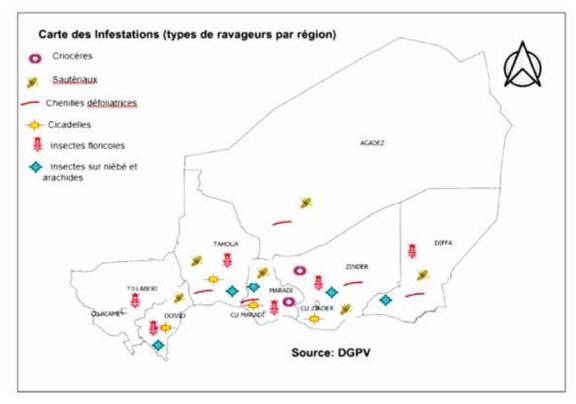


Figure 8: Carte d'infestations

IV. SITUATION ACRIDIENNE

Au cours du mois d'août, une équipe de surveillance a été déployée dans le Sud Ténéré. Les conditions écologiques sont très favorables à la vie et à la reproduction du criquet dans certaines parties des aires d'habitats traditionnels du fait des bonnes précipitations enregistrées. Au niveau de tous les sites prospectés, le sol est humide et la végétation est verte avec une densité allant de moyenne à dense dans la majorité des sites.

La situation acridienne au niveau des sites prospectés a été caractérisée par une faible présence d'individus isolés solitaires matures et immatures avec des densités allant de 69 à 313 individus par hectare inférieur au seuil d'intervention qui est de 500 individus/ha.

V. SITUATION PASTORALE

La Situation pastorale au cours de la troisième décade d'août 2023 est caractérisée par un développement progressif du cycle végétatif du tapis herbacé. Ce tapis herbacé présente aussi une physionomie variable selon les localités et les régions. Ainsi, le stade phénologique dominant des herbacées varie de la montaison à l'épiaison voire un début de grenaison pour les graminées et de la ramification à la floraison voire la formation des gousses pour les légumineuses en zones pastorale et agricole.

Malgré cette évolution assez favorable, la situation des pâturages reste inquiétante dans certaines localités du pays, à savoir le département d'Ingall (tout l'Irhazer et dans la bande Est du chef-lieu du département où l'herbe n'est pas accessible aux gros ruminants).

Des poches de sécheresse, entraînant le flétrissement des herbacées, ont été aussi observées dans les départements de Tchirozérine (les communes de Tchirozérine, Dabaga et de Tabelot), Goudoumaria (la zone de Boutti à Blabrim), Bosso (la zone de Djariho jusqu'à

Karia en passant par Mandawa, Ngueldjabi, Nguelgnalé), Maradi (des parcours de certaines localités de Guidan Roumdji, Issawan, Mayrere, Tchaké).

Il faut aussi noter l'existence de vastes bandes de plages nues dans le département de Mainé-Soroa (les communes de Foulatari et de N'guelbeyli), Sud-Est d'Abala (zone Badack, Est Samassamey), de Banibangou, Téra, Filingué et Torodi (Figures 9 et 10).

La situation sanitaire est marquée par quelques foyers de suspicion de Clavelée (Arrondissement Communal Tahoua 2, Mirriah), de Pasteurellose (Gorouol, Kriguim, Belbedji et Loga) et de Dermatose nodulaire (Diagourou et Bouné). L'état d'embonpoint des animaux est passable dans l'ensemble. Les points d'eau de surface sont bien remplis facilitant l'abreuvement des animaux.

Les mouvements des éleveurs sont internes à la zone pastorale et les parcours pastoraux. Ainsi, leurs mouvements sont de faible ampleur car la majorité des éleveurs ont déjà regagné leurs terroirs d'attache.



Figure 9 : Situation de pâturage à Tillia



Figure 10 : Situation d'une enclave pastorale d'Abala

VI. MISE EN VALEUR DES AHA ET SÉCURISATION DES OUVRAGES

Le mois d'août 2023 a été caractérisé par la poursuite des travaux de labours et de repiquage des rizières, d'approvisionnement en engrais, des opérations d'entretien du riz.

6.1. Situation des opérations de repiquage

Les superficies totales repiquées sont de 7 417,78 ha sur un objectif de 9 232,92 ha, soit un taux de réalisation de 80,34 %. Cet écart résulte de la submersion des parcelles qui sont dans les zones basses par le trop plein des drains. Le taux de repiquage a significativement progressé de 32% à 81,14% entre le mois d'août et début septembre avec la disponibilité de la main d'œuvre (Figure 11).

Cependant, le faible taux de repiquage au niveau de Dosso et Diffa est lié aux inondations qu'ont connu certains AHA au cours du mois d'août, notamment les AHA de Gaya Amont, Tarra, Sarmo et Kessa (région de Dosso) et ceux de CBLT/CDA et AFN (région de Diffa).

Le périmètre de Djambala a connu également des inondations suite à la pluie diluvienne du 19 août 2023 qui a occasionné la rupture de la digue (débordements des Koris).

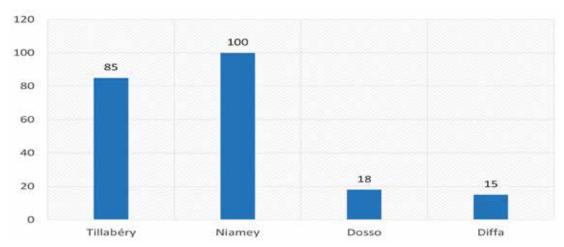


Figure 11: Taux de réalisation des opérations de repiquage sur les AHA rizicoles

6.2. Stades phénologiques

Les différents stades phénologiques du riz à la date du 31 août 2023 sur les AHA se présentent comme suit : Reprise (35%), Tallage (42%), Montaison (18%) et Epiaison-floraison (5%).

6.3. Entretien des cultures

Les travaux d'entretiens sont en cours, notamment le premier désherbage, les apports d'engrais. En ce qui concerne la situation phytosanitaire, elle est globalement calme en dépit des attaques de «vers» sur certains AHA de Tillabéri (AHA de Sona, Liboré) et de Niamey (Saga) ont été signalées.

6.4. Approvisionnement en engrais

Les taux moyens de couverture des besoins en engrais sont de 60% pour le NPK et 45% pour l'Urée. Cependant, cette situation cache de disparité au niveau régional, dont les faibles taux de couverture sont observés dans les régions de Niamey et de Dosso (Figure x).

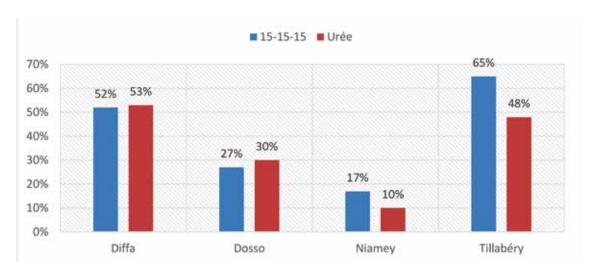


Figure 12: Taux (%) de couverture des besoins en engrais sur les AHA

6.5. Sécurisation des ouvrages

Suite aux fortes précipitations enregistrées en fin août 2023, certains koris, notamment à Djambala ont occasionné des dégâts sur la digue de protection. Cependant, grâce à la promptitude des exploitants et la contribution des engins de l'ONAHA, des travaux de sécurisation de la digue sont en cours.

VII. ÉVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS SUR LES MARCHÉS

Les cours des produits ont été stables au cours du mois d'août 2023. Cependant, malgré la stabilité, le maïs affiche un prix élevé par rapport aux autres produits, alors que le niébé a accusé une baisse de -24% (Figure 13).

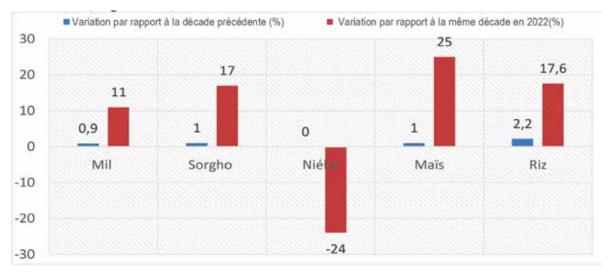


Figure 13: Variation 2ème décade 2023 et la même décade d'août 2022

VIII. SYNTHÈSE DE LA SITUATION AGROPASTORALE

L'évolution de la pluviométrie au cours du mois d'août 2023 montre que les cumuls les plus importants sont enregistrés dans les régions de Dosso, le Sud des régions de Maradi et Zinder. Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2023 est globalement inférieur à celui de l'année passée à la même période et est excédentaire sur la majeure partie de la zone agricole comparé à la normale 1991-2020. Les séquences sèches ont varié entre 3 jours et 17 jours.

Les stades dominants sont la montaison et la nouaison/floraison pour le mil et le sorgho.

Sur le plan phytosanitaire, 32 702 ha ont été traités sur 37 976 ha déclarés infestés.

La situation acridienne est globalement calme.

La Situation pastorale est globalement passable avec quelques poches de sécheresse.

Les superficies totales repiquées sont de **7 417,78 ha** sur les **9 232,92 ha** prévus. Des cas inondations sur certains AHA des régions de Dosso et Diffa ont été signalés.

Les cours de produits sont globalement stables par rapport au mois passé.

IX. PERSPECTIVES

Prenant en compte les perspectives de poursuite de pluies faibles à modérées, les besoins en eau des cultures seront satisfaits ce qui leur permettra de boucler leur cycle végétatif. Cela nécessitera une surveillance des ennemis de cultures, et la poursuite des travaux d'entretiens sur les AHA. La situation pastorale reste préoccupante sur toutes les bandes agricole et pastorale du pays. Les cours des produits vont s'améliorer avec le début de récolte de mil et de niébé.

X. AVIS ET CONSEILS AGRONOMIQUES

- Poursuivre la surveillance des ennemis des cultures pour éviter toute surprise d'apparition de foyers d'infestations, notamment la chenille mineuse de l'épi du mil.
- Poursuivre les travaux d'entretien non seulement sur des parcelles, mais aussi les ouvrages de protection pour prévenir tout risque d'excès d'eau dans les parcelles sur les AHA;
- Veiller à la surveillance des animaux transhumants pour prévenir tous conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ont participé à l'élaboration de ce Bulletin

DGA: DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DMN: DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DGDP/PIA: DIRECTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT PASTORAL ET DE LA

PRODUCTION DES INDUSTRIES ANIMALES

CNLA: CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTIACRIDIENNE

DGGR: DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

ONAHA: OFFICE NATIONAL DES AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES

INRAN: INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER

SA/MAG: DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES AGRICOLES

IGS/MAG: INSPECTION GENERALE DES SERVICES/MAG/EL

DGRE: DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU

DNPGCA: DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES

CRISES ALIMENTAIRES

CONTACTS

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale, Tél: +227 20732160

Email: katielloulaw@gmail.com

M. OUSMAN ABDOU

Point focal, DGA, Tél: +227 90340928 Email: ous_ab@yahoo.fr

M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN
Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837, Email: mikailaissa@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat - Agriculture &**

Sécurité Alimentaire du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.









